

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 11 (1866)  
**Heft:** 20  
  
**Artikel:** Réflexions sur l'instruction militaire des troupes suisses. Part 1  
**Autor:** E.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-331036>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;  
E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

---

N° 20.                      Lausanne, le 19 Octobre 1866.                      XI<sup>e</sup> Année.

---

**SOMMAIRE.** — Réflexions sur l'instruction militaire des troupes suisses. — Du service sanitaire volontaire. — Rassemblement de troupes vaudois de 1866 <sup>(1)</sup>. — Bibliographie. *L'Italie et son armée en 1865*, par le comte du Verger de St-Thomas.

**SUPPLÉMENT.** — REVUE DES ARMES SPÉCIALES.

---

### RÉFLEXIONS SUR L'INSTRUCTION MILITAIRE DES TROUPES SUISSES.

La dernière guerre entre l'Autriche et la Prusse a démontré d'une manière saisissante la supériorité non pas tant du fusil à aiguille ou du canon se chargeant par la culasse, que celle d'une bonne organisation militaire et d'une instruction raisonnée du soldat.

L'Autriche, malgré ses magnifiques troupes et ses officiers aguerris, a succombé sous les coups de soldats dont une faible partie avait vu le feu, bien armés il est vrai, mais n'ayant au plus que deux ou trois ans de service, et d'une landwehr tirée de la veille de ses occupations civiles et de la veille aussi arrachée à ses affections de famille.

C'est que d'un côté luttait une armée confiante dans les expériences souvent glorieuses de son passé, mais oubliant que le monde marche, que ce qui était hier le but sera demain le point de départ, une armée instruite moins que dressée à l'art de la guerre et chez laquelle la routine avait une part beaucoup plus grande que l'intelligence et l'initiative. Son adversaire, au contraire, s'était préparé en silence, et, digne du peuple le plus éclairé de l'Allemagne, avait balayé les vieilles idées, les théories surannées dont ses pères avaient été les victimes pendant la Révolution et l'Empire, alors qu'ils se consolaient de leurs défaites en prétendant que les Français les battaient au mépris de toutes les règles de l'art, telles que les avait

(1) Une carte générale du terrain des manœuvres sera expédiée avec le prochain n°.

établies le grand Frédéric, ce qui était au reste parfaitement faux, les principes fondamentaux de Napoléon étant les mêmes que ceux de Frédéric.

En outre, la Prusse avait formé avec patience un corps d'officiers très instruits, des sous-officiers capables et choisis avec le plus grand soin, et enfin elle s'était appliquée à développer le soldat et à tirer le meilleur parti de son intelligence éclairée d'avance par une excellente instruction primaire.

Si elle a conservé à tort une certaine raideur dans les mouvements de ses troupes, un certain pédantisme dans les manœuvres, derniers restes de quelques traditions de son grand roi, l'inconvénient a été moins grand chez elle qu'il ne l'eût été en Autriche ou en Russie, ayant pour correctif le développement relativement considérable du soldat prussien. Qui sait même si ces *formes* surannées qui frappaient chacun, n'ont pas contribué à masquer le *fond* et à entretenir à l'étranger des idées peu en faveur de l'armée prussienne, si elles n'étaient pas comme un voile trompeur derrière lequel s'opérait sagement une organisation magnifique et presque ignorée?

Avons-nous tort en effet de dire que les mérites de l'armée prussienne étaient peu connus ou peu appréciés? comme c'est souvent le cas, les observateurs ont été très superficiels; ils ont vu une troupe raide dans ses allures, armée d'un fusil singulier, se recrutant de la masse de la population, restant relativement peu de temps sous les drapeaux, des officiers arrogants — et ils ont passé, sans se douter pendant vingt ans des effets de ce fusil, sans calculer à quel nombre pouvait s'élever une armée formée des forces vives et de la jeunesse entière de tout un pays, sans soupçonner enfin les qualités que recèle une armée de milices.

Or, cette obligation imposée à tout Prussien de porter les armes, elle existe dans notre Suisse, et cette communauté d'organisation fondamentale entre les deux pays doit nous persuader, plus encore que jusqu'ici, des avantages de notre mode de recrutement. Peut-être aussi que les critiques qui n'ont pas su découvrir ce que cachait de valeur l'armée prussienne, sont les mêmes que ceux qui parlent avec dédain de nos milices citoyennes en les appelant des gardes nationales.

Comme introduction à l'étude que nous nous proposons de faire sur l'organisation de l'instruction militaire en Suisse, il nous a paru utile de rappeler en quelques mots à quoi la Prusse a dû ses victoires et l'Autriche ses défaites, car nous avons beaucoup à améliorer chez nous et nous devons nous hâter de profiter des expériences faites par d'autres; il nous a paru intéressant aussi de constater l'existence de

cette même base dans l'armée prussienne et dans l'armée suisse, afin de nous pénétrer de l'idée qu'une armée de milices peut valoir une armée demeurant six ou sept ans sous les drapeaux, pourvu que la première comprenne son rôle et sache plier son organisme aux éléments dont elle se compose.

Nous avons d'excellents éléments ; il ne faut qu'une habile direction pour que cette grande machine, que l'on nomme une armée, arrive en Suisse à pouvoir remplir dignement le but le plus noble, le seul noble, la défense de la liberté et de l'indépendance de la patrie.

Nous passerons sous silence ce qui a été répété trop souvent dans notre pays, dont on doit laisser le monopole aux orateurs de nos fêtes populaires, ces phrases sonores nous rappelant que nous sommes les fils de Tell, des héros de Sempach, de Marignan, de Grandson, de Neueneck, des vaillants soldats du 10 Août, de Naples et de Catane. Nous ne nous reposerons pas davantage sur ces Alpes, nos formidables et solides remparts, sur la force qui anime des bras et des cœurs républicains défendant la patrie contre les « hordes de despotes ! » Sans être sceptiques à l'égard de ces sentiments dont il est bon de nourrir le peuple pour lui rappeler les exemples du passé et les devoirs du présent et de l'avenir, nous préférons nous placer au point de vue pratique et positif en reconnaissant une valeur et un courage à peu près égal chez les soldats des diverses puissances européennes, qu'ils descendent d'Arminius, de Vercingétorix, de César ou de Tell, et en comptant plus sur l'armée suisse bien instruite que sur des montagnes et des défilés traversés maintes fois par Rohan, Souvarow et Bonaparte.

#### *Force et composition de l'armée suisse.*

Lorsqu'après Iena, la Prusse anéantie dut se plier aux volontés de Napoléon, il lui fut imposé de n'avoir pas plus de 42,000 hommes sur pied. De cette humiliation jaillit peut-être la source de la future grandeur de ce royaume. D'habiles officiers, Gneisenau, Scharnhorst, cherchèrent le moyen d'éluder la volonté impériale et ils le trouvèrent dans le système de l'obligation du service pour tout Prussien, combinée avec la diminution de la durée de ce service. Aussi lorsqu'après la retraite de Russie, la Prusse se tourne contre la France, est-ce 120 à 150,000 hommes qu'elle offre à ses alliés et non 42,000. Elle avait gardé sur pied ses cadres complets et renvoyé une fois instruits ses soldats dans leurs foyers. Au premier appel ils accoururent remplir les rangs que n'avaient quitté ni les sous-officiers ni les offi-

ciers, et bien commandés, bien encadrés, bientôt remis au fait du service, ils firent admirablement leur devoir.

C'est ce système qui, perfectionné, développé, a permis à la Prusse de mettre en ligne cette année-ci 600,000 hommes, tous propres au service de campagne.

C'est ce système qui permet à la Suisse de s'appuyer sur une armée de près de 200,000 hommes.

Mais pouvons-nous dire que ce soit le dernier mot de ce que peut produire notre pays et si, proportion gardée du nombre d'habitants, nous avons plus de soldats, landwehr comprise, que la Prusse; serait-il vrai de dire que nos troupes pourraient nous rendre les mêmes bons services que celles du prince Frédéric-Charles ont rendus à la monarchie des Hohenzollern, et que ce nombre de 200,000 ne pourrait pas être encore augmenté sensiblement?

A ces deux questions que nous nous sommes posées, nous répondrons franchement que dans l'état actuel d'organisation, d'instruction et d'armement, nous ne pouvons compter sérieusement en campagne que sur 100 à 120,000 hommes, et sur le second point nous avons la conviction que si tout Suisse est soldat, bien des Suisses ne le sont que fort peu de temps et que tous les hommes en état de porter les armes ne remplissent pas également leurs devoirs militaires, non-seulement de canton à canton, mais dans un même canton.

Comptant traiter plus en détail la question de l'instruction de nos milices, nous allons expliquer, brièvement d'abord, sur quoi nous nous fondons pour prétendre à une inégalité dans les conditions de service militaire en Suisse.

Ainsi tandis que dans certains cantons la landwehr est organisée jusqu'à un certain point et armée de même, il est connu de chacun que dans d'autres cantons cette classe de nos milices n'existe que de nom, que les hommes sont là, mais sans armes, sans uniformes, sans cadres. Là déjà la vigilance des autorités fédérales s'est exercée, mais n'est-il pas à craindre que les ordres qu'elles ont donnés ne tombent dans l'oubli, ici par la crainte de grever un budget, là par suite de la conviction où l'on est que rien ne presse, que le danger est éloigné, que peut-être il sera temps d'aviser quand l'ennemi sera aux portes! Si la Prusse avait attendu d'organiser ses landwehrs à la veille de Leipzig ou à la veille de Sadowa, que fût-il advenu?

Mais ce n'est pas sur la landwehr seulement que la critique peut s'exercer; voyons ce qui se passe dans l'élite et dans la réserve et comparons ici deux cantons, Vaud et Neuchâtel par exemple. Tandis que dans le premier une organisation excellente, secondée par le haut développement des qualités militaires dans le peuple, ne laisse échap-



per que peu d'hommes aux devoirs sérieux et complets du service, qu'outre les corps réclamés par la Confédération, l'excédant est réuni en corps cantonaux pouvant ou combler les vides ouverts dans les bataillons fédéraux ou marcher à leurs côtés, le canton de Neuchâtel, se conformant strictement aux exigences de la loi, incorpore tous ses hommes dans ses trois bataillons (ainsi que dans ses compagnies d'armes spéciales), de telle sorte qu'à l'entrée de certains d'entr'eux au service, au lieu de 700 hommes il s'en présente 1000 ou 1200; on renvoie chez eux les 300 ou 500 parmi les plus âgés et tout est dit. Les hommes renvoyés endossent ainsi régulièrement l'uniforme tous les deux ans pour 12 heures, puis passent dans la landwehr sans avoir fait d'école depuis 4, 6 ou 8 ans. Les quelques rares exercices de cette landwehr suffiront-ils à rappeler à de tels hommes l'instruction interrompue depuis si longtemps? N'y a-t-il pas dans ce fait non-seulement une injustice vis-à-vis des soldats vaudois, mais encore cette même injustice n'existe-t-elle pas à l'égard des citoyens neuchâtelois faisant partie des armes spéciales, moins encombrées de surnuméraires et qui font leur service sans interruption?

Ce qui a lieu à Neuchâtel se rencontre dans bien d'autres cantons. Avons-nous donc tort de dire que la Suisse pourrait augmenter sensiblement le chiffre de ses troupes, le porter peut-être à 300,000 hommes?

Mais si elle le peut, elle le doit. Elle le doit, parce qu'on ne peut pas laisser incomplets tous les moyens de défendre le sol de la patrie; elle le doit parce que si son armée actuelle, comparée aux forces des Etats voisins, était jusqu'à un certain point suffisante pour la garde du pays, cette armée va se trouver insuffisante dans peu de temps, alors que ces voisins, frappés des résultats obtenus par la Prusse, auront procédé à la réforme qu'ils méditent dans leur propre organisation militaire, alors qu'eux aussi auront renoncé à la conscription et feront porter le fusil à tous leurs enfants. Toute proportion sera détruite; il faut encore ici que la Suisse prenne les devants et puisse opposer à de nouvelles forces de nouveaux bataillons.

En résumé, il importe avant tout de revoir la loi d'organisation militaire fédérale, d'arriver à une unité parfaite dans la durée effective du service de tous les hommes de l'élite, de la réserve et de la landwehr, d'organiser en corps de dépôt et en bataillons soit fédéraux, soit cantonaux, peu importe, les hommes surnuméraires aptes au service. Enfin il faut que la landwehr soit inscrite dans la loi comme partie intégrante de l'armée et répartie comme elle, ce qui n'a pas eu lieu jusqu'ici, et que comme conséquence son organisation et son instruction soient réglementées.

*Observations sur l'instruction actuelle de l'armée.*

C'est déjà beaucoup d'avoir à sa disposition une armée organisée, répondant par son nombre aux exigences des circonstances dans lesquelles peut se trouver la patrie, mais une partie seulement de la tâche est alors remplie; la portion la plus ardue, la plus importante reste à accomplir : l'instruction de la troupe, sa mise en état de tenir campagne, d'avoir la mobilité voulue, de connaître les manœuvres propres à chaque arme, de les exécuter avec intelligence, de pouvoir fournir un feu prompt et bien dirigé, d'être moins un corps homogène, instrument docile de quelques volontés suprêmes, qu'un ensemble de volontés et d'intelligences concourant toutes à un même but, sous la direction de chefs instruits et jouissant de la confiance de tous.

Voyons rapidement ce qu'on fait actuellement pour réaliser ce vœu.

L'instruction, remise aux cantons pour l'infanterie, manque d'unité malgré la bonne institution de cours fédéraux d'instructeurs. Celle des armes spéciales s'opère avec plus de sérieux et de réussite sous la direction d'officiers des divers états-majors.

La durée du service de recrue est de trois à quatre semaines pour l'infanterie, et de quatre à six semaines pour l'artillerie, la cavalerie, etc.

Avec un peuple aussi apte que le nôtre à l'état militaire, y arrivant plus encore qu'en Prusse, bien préparé par un séjour obligatoire et suffisamment long dans les écoles primaires, familiarisé de bonne heure avec les luttes de la vie publique, nouvelle source de développement, avec un tel peuple, le temps consacré à l'étude des branches élémentaires du service serait suffisant ou presque suffisant, avec la perspective de voir les connaissances acquises rafraîchies dans la mémoire du soldat, de deux en deux ans, par des cours de répétition sérieux. Mais soit dans les écoles de recrues, soit dans les cours de répétition, que peut-on faire de plus? où prendre le temps nécessaire aux manœuvres de campagne, au service pratique; où trouver l'occasion de développer, chose si importante, l'esprit d'initiative, d'apprendre à la troupe à marcher, à bivouaquer, à camper, à s'en tirer dans les mille circonstances qui surgissent dans la vraie vie militaire; enfin et surtout comment appliquer les principes, les théories, les manœuvres enseignés pendant l'école de recrues?

Evidemment une promenade d'un jour ou deux terminant l'école ne peut suffire, et l'on quitte l'uniforme après avoir habité commodément une caserne, mangé d'une soupe préparée à loisir par quelques

camarades, manœuvré savamment sur une plaine sans aspérités, exécuté une foule de mouvements sans signification aucune, sans application à une position, à une nécessité de terrain, à une circonstance de la guerre enfin.

Nous parlera-t-on peut-être des rassemblements de troupes pour combler cette lacune? Excellente innovation, mais trop mesquinement appliquée: 8000 hommes y prennent part tous les deux ans. Depuis 15 ans que nous portons l'épaulette d'officier, nous n'avons jamais été appelé à aucun; quelle portion considérable de l'armée n'est pas dans notre cas?

Quelques cantons bien inspirés, St-Gall, Berne, Vaud, Tessin, inaugurent des réunions de troupes cantonales, preuve du sentiment qu'ils éprouvent de l'insuffisance des réunions fédérales; leurs soldats s'en trouvent bien, mais que dire de ceux des 19 autres cantons?

Dans un prochain article nous continuerons nos observations sur le mode actuel d'instruction et nous indiquerons les modifications qu'il nous paraîtrait utile d'y introduire.

Canton de Neuchâtel, 12 septembre 1866.

L. J. E. P.

---

## DU SERVICE SANITAIRE VOLONTAIRE.

C'est une circonstance bien fâcheuse sans doute que souvent des questions de la plus haute importance soient, dans le domaine de la publicité, presque abandonnées par les hommes dont les études et la position semblent en devoir faire les représentants spéciaux.

Le silence de la part des personnes mieux qualifiées que moi m'autorise à vous adresser quelques réflexions sur le sujet susdit, ne fusse que pour en provoquer d'autres meilleures:

Tout homme sérieux, militaire ou non, est d'emblée convaincu de l'importance du service sanitaire en campagne et les grands capitaines lui vouaient la plus grande sollicitude. L'aspect du champ de bataille d'Eylau a failli « inspirer l'amour de la paix » à Napoléon et celui de Sadowa doit avoir arraché au général prussien une exclamation pareille à celle du grand homme.

Depuis les temps que nous appellerions, suivant les classiques désignations, barbares, si nous n'étions pas au lendemain des quelques dernières guerres, les batailles n'étaient pas suivies d'hécatombes pareilles à celles récentes de Malakof, Solferino et Sadowa.

Napoléon I<sup>er</sup> cependant recommença « la grande guerre » et, le